

Questions orales

[Français]

Le ministre est sans doute au courant des mises à pied qui ont été annoncées le mois dernier par *General Motors*, à Sainte-Thérèse et à Oshawa, et par la B.F. Goodrich, à Shawinigan. Ma question est la suivante. Comment le ministre peut-il justifier l'abandon du projet de renforcement de l'Agence d'examen de l'investissement étranger qui nous assurerait que la présence de ces compagnies étrangères bénéficierait substantiellement au Canada, étant donné qu'elles effectuent maintenant des mises à pied dans ce pays au profit de leurs activités à l'étranger?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, je lance un défi à mon honorable collègue de me montrer où j'ai dit spécifiquement que nous avons abondamment nos promesses sur la question l'AEIE. Cela n'était pas dans mon discours, lequel était une affirmation de notre appui comme gouvernement au processus de l'AEIE et de ses objectifs. Comme gouvernement nous avons confirmé dans ce document sur le développement économique notre appui à ce processus. Mon honorable ami a donc erré dans la mauvaise route comme d'habitude.

* * *

[Traduction]

LES SUBSTANCES DANGEREUSES

LA MOUSSE ISOLANTE D'URÉE-FORMALDÉHYDE—LE MONTANT DE LA SUBVENTION

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, je tiens simplement à bien préciser les choses aux fins du compte rendu. Certains d'entre nous ont une meilleure opinion que cela de Paul Martin.

Ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations et concerne les quelque 100,000 Canadiens aux prises avec le problème de la mousse isolante d'urée-formaldéhyde. Le ministre a annoncé que le gouvernement canadien, qui a reconnu fort tard son obligation morale dans cette affaire, est disposé à accorder une subvention à 10 p. 100 environ de ces gens, mais il ne veut pas nous dire à combien se montera la subvention ni préciser quand il nous le dira. La Chambre a déjà vu le ministre des Transports annoncer des décisions importantes qui nuisent aux Canadiens dès que les députés ont quitté la colline. Je voudrais que le ministre responsable de la crise de la MIUF nous dise pourquoi il refuse de dire à la Chambre des communes et aux Canadiens intéressés quel sera exactement le montant des subventions accordées aux Canadiens qui sont aux prises avec le problème de la MIUF. S'il n'est pas disposé à nous renseigner là-dessus avant Noël, précisera-t-il une date à laquelle les Canadiens sauront quel montant ils recevront ou le gouvernement les abandonnera-t-il tout simplement à leur sort?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Madame le Président, si le chef de l'opposition

avait été à la Chambre hier, il aurait obtenu réponses à ses questions. Il n'a qu'à lire les *Débats*, et il verra ce que j'ai répondu à l'honorable député de Saint-Jean-Est.

● (1430)

ON DEMANDE DES DÉTAILS SUR LA PROPOSITION QU'ON FERA AUX PROVINCES

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, hier le ministre a refusé de répondre aux questions concernant le problème qui touche directement 100,000 Canadiens d'un bout à l'autre du Canada. Il a une responsabilité à assumer maintenant. Il a indiqué qu'il veut payer à un certain nombre de personnes une certaine somme, mais il refuse de donner des renseignements précis, et une fois encore, il blâme les provinces. Je veux donc savoir, en particulier, parce que la province du ministre est celle où 30 p. 100 des propriétaires sont plus durement touchés par la MIUF, premièrement, pourquoi le ministre refuse de nous donner les détails demandés et, deuxièmement, s'il s'agit d'une question de négociations avec les provinces. De plus est-ce que le ministre peut indiquer à la Chambre des communes, aujourd'hui, la proposition concrète que le gouvernement fédéral veut faire aux provinces?

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Madame le Président, si le chef de l'opposition avait étudié son dossier, il saurait qu'il s'agit de 80,000 maisons et non pas de 100,000, comme il s'évertue à le répéter. J'ai déjà indiqué au député de Saint-Jean-Est hier qu'il s'agissait de 80,000 maisons et non pas de 100,000. Je ne comprends pas pourquoi le chef de l'opposition s'obstine à donner des chiffres erronés. Deuxièmement, il a été premier ministre très peu de temps. Il nous prêchait à l'époque la consultation avec les provinces. Je me demande s'il a la mémoire courte. J'ai annoncé hier à la Chambre que je voulais consulter les provinces et le secteur privé avant d'annoncer en détail le programme du gouvernement canadien. Au moins il devrait avoir la décence de me permettre de consulter les provinces.

[Traduction]

LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Le ministre a annoncé hier qu'il allait accorder une subvention dérisoire et insuffisante à un petit groupe de Canadiens dont les maisons ont été isolées avec de la mousse d'urée-formaldéhyde. Il a tellement honte du montant de cette subvention qu'il refuse de la rendre publique ici, ce qui permettrait au Parlement de lui poser des questions. C'est ce qu'il a dit hier et c'est la raison pour laquelle il refuse de dire aux Canadiens concernés et au Parlement le montant exact de la subvention dont vont bénéficier ces gens qui n'ont souffert que trop longtemps, qui ne peuvent vendre leur maison et dont la santé est mise en péril. Il ne veut pas nous dire à combien se montent ces subventions. Il essaie de le cacher au Parlement. Étant donné qu'il a admis que cette substance met en péril la santé également des particuliers qui ne vont pas recevoir de subvention, pourrait-il dire à la Chambre des communes, levant ainsi ce secret, quels critères son gouvernement entend employer pour déterminer quels Canadiens dont la santé est mise en danger à cause d'un